

Le 10 juin 2020



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Le Principal

Aux parents d'élève de 3^{ème}

Objet : Demande de bourse de lycée 2020-2021, réservée aux élèves de 3^{ème}

Monsieur, Monsieur,

Je vous informe que dès à présent, vous pouvez effectuer une demande de bourse de lycée pour l'année scolaire 2020-2021, et ce jusqu'au 07 juillet 2020.

Pour cette période, cette démarche se fait exclusivement par dossier papier. Pour se procurer ce dossier, vous avez deux possibilités :

1. Récupérer le dossier au collège tous les jours entre 08h00 et 12h00
2. Remplir le dossier mis en ligne sur PRONOTE et sur le site du collège <http://site.ac-martinique.fr/clglouisdelgres/>. Vous pouvez de même vous rendre sur le site du ministère avec l'adresse : <https://www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-lycee-7511>. Il vous sera possible de simuler le montant de la bourse si vous êtes éligible. Vous y trouverez aussi le formulaire de demande de bourse de lycée 2020-2021.

Une fois renseigné, le formulaire accompagné de :

1. soit de l'avis de situation déclarative 2020 (impôts sur le revenu de l'année 2019)
2. soit la déclaration automatique des revenus 2019
3. et d'une attestation récente de la CAF

peut être adressé par mail au collège ce.9720446c@ac-martinique.fr, ou rapporté du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00, ou par la poste **avant le 06 juillet 2020**.

Recevez mes meilleures salutations.

Félix PETIT

Personnels de Direction

Affaire suivie par :

Félix PETIT

Principal

Tél : 0596 78 16 61

Fax : 0596 78 21 49

Email : Felix.petit@ac-martinique.fr

Rue Abbé Grégoire

97250 SAINT-PIERRE